



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00026

Numéro SIREN : 334 356 938

Nom ou dénomination : AA BEAUJOIRE HOTEL

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2013 sous le numéro de dépôt 5622

AA BEAUJOIRE HOTEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.113 euros
Siège social : 15, rue des Pays de la Loire
44300 NANTES

Déposé au Greffe
le 29 MAI 2013
sous le N° 5622
RCS N° 86 526

334 356 938 RCS NANTES

* * * * *

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 29 MARS 2013**

L'an deux mille treize et le vingt neuf mars à dix heures, au siège social de la société,

La société BH FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis, 15, rue des Pays de Loire - 44300 NANTES, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 441 539 RCS NANTES, représentée par sa cogérante, Madame Nathalie MICAULT,

Associée unique de la SAS AA BEAUJOIRE HOTEL,

La SARL CENT DEGRES AUDIT, représentée par Monsieur Thomas BOUDALIEZ, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Et en présence de Monsieur Eric MICAULT, Président non associé de la société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2012 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Eric MICAULT, Président non associé.

Ces documents ont été tenus, au siège social à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux

La société BH FINANCES, associée unique, représentée par sa cogérante Madame Nathalie MICAULT a pris connaissance du rapport général du Commissaire au Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012;
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Remplacement des organes de direction,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

(...)



DEUXIÈME DÉCISION

(...)

TROISIÈME DÉCISION

(...)

QUATRIÈME DÉCISION

(...)

CINQUIÈME DÉCISION

L'associée unique, prenant acte des démissions de :

1/ Madame Nathalie MICAULT de ses fonctions de Directeur Général,

Dispense Madame Nathalie MICAULT du respect du préavis d'un mois prévu à l'article 16 des statuts et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

2/ Monsieur Eric MICAULT de ses fonctions de Président,

Dispense Monsieur Eric MICAULT du respect du préavis d'un mois prévu à l'article 16 des statuts et décide de nommer en remplacement et ce pour une durée illimitée, à compter du 1^{er} avril 2013 :

SARL BH FINANCES

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 100.000 euros

Siège social : 15, rue des Pays de la Loire – 44300 NANTES

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 493 441 539

Représentée par Madame Nathalie MICAULT,

Madame Nathalie MICAULT, cogérante de la SARL BH FINANCES, a fait savoir par avance et pour le compte de la société, qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

* * * * *

*Pour copie certifiée conforme
Le Président*

